



Compte rendu
COMITÉ DES LOISIRS
Mardi 24 septembre 2019 – 19 h
Salle des Cordons rouges

Sont présents :

M. Marc-André Desrochers, président	
Mme Danielle Lanciaux, conseillère	M. François Rodrigue, citoyen
M. Réjean Mégré, conseiller	M. Denis Chapdelaine, citoyen
Mme Mélissa Veilleux, citoyenne	M. Jean-Christophe Levac, citoyen
	Mme Sonia Quirion, responsable loisirs, culture et vie communautaire

Absences :

M. Bernard Vanasse, maire
M. Ghislain Lafortune, citoyen

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marc-André Desrochers souhaite la bienvenue et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est adopté à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté en ajoutant le point suivant, Terrain au parc des Lions et en ajoutant le point 7.3 Bonification des activités de la patinoire cet hiver et en laissant le point varia ouvert.

2. Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre tenue le 30 juillet 2019

Le compte-rendu est accepté tel que présenté. Unanime

3. Suivis de la dernière réunion

Il est demandé d'avoir le nombre d'heures totales consacrées par les travaux publics pour le montage du site de la fête nationale. **À faire :** Sonia doit voir avec Éric Brus pour avoir le nombre d'heures consacrées au montage du site de la fête nationale.

4. Rapport cinéma en plein air

Les membres du comité des loisirs qui étaient présents font un petit compte-rendu de la soirée qui a eu lieu le 23 août dernier. Il y a eu autour de 70 personnes présentes. L'écran a été installé près du gazebo et de la tente, c'était bien et les gens pouvaient s'installer dans l'herbe mais c'était limité en espace. La prochaine fois, nous pourrions faire les installations, près du skatepark pour pouvoir accueillir plus de gens. Les membres du comité des loisirs souhaitent tenir deux soirées cinéma en plein en 2020, une après la fête nationale en début d'été (par exemple, vendredi 3 juillet 2020) et l'autre à la fin de l'été (par exemple, vendredi 21 août 2020). Il faudra trouver une meilleure machine à pop-corn ou deux machines et préparer le chocolat chaud dans la cafetière directement au lieu de les faire un à la fois. Il est suggéré qu'on pourrait offrir l'offre de cantine à des organismes.

Il est suggéré de revoir la vision du comité des loisirs versus les profits et dépenses des activités. La mission première était d'animer les parcs.

5. Fête nationale

En 2020, la fête nationale sera mardi le 23 juin, selon le calendrier scolaire, ce sera la dernière journée d'école. Ainsi, les enfants et parents ne seront pas au parc avant la fin de journée. Les activités débiteront alors plus tard, les membres du comité hésitent entre 17 h et 18 h ce sera à confirmer lors d'une prochaine rencontre. Les membres suggèrent de faire des recherches pour des amuseurs publics de qualité, spectacle de cirque rapidement.

À faire : Sonia doit revenir avec des propositions d'amuseurs publics au prochain comité des loisirs.

5.1 Proposition du groupe Les Fous de la vallée

Les membres du comité des loisirs ont reçu la proposition suivante par courriel du groupe Les Fous de la Vallée :

En duo 900\$

Avec technique et technicien de son 1600\$

Pour le band 6 musiciens 2100\$

Avec Technique et technicien 3400\$

Les membres du comité des loisirs ont voté et six membres sur huit ont voté pour avoir le groupe de 6 musiciens avec la sonorisation incluse.

Ainsi, le comité des loisirs **recommande** l'embauche du groupe les Fous de la Vallée en formule six musiciens avec la sonorisation incluse au coût de 3,400\$.

6. Fête de l'halloween du 1^{er} novembre

Sonia mentionne que la DJ Patricia Désorcy est réservée tel qu'accepté par les membres du comité des loisirs et le comité de mobilisation s'occupera du bar clef en main. Les membres du comité des loisirs souhaitent qu'on achète des bonbons et chips en spécial le 1^{er} novembre au matin pour en offrir sur les tables. Il faudra le mentionner au comité de mobilisation pour qu'ils offrent des choses différentes en plus des breuvages, s'ils le souhaitent.

Sonia suggère de former un sous-comité décoration pour planifier le tout et se rencontrer au début du mois d'octobre. Marc-André, Mélissa, Jean-Christophe et Josianne Groleau feront partie de ce comité. Danielle Lanciaux aidera le 1^{er} novembre en après-midi.

Il est suggéré de voir si des gens ont des décorations à prêter pour cette soirée.

7. Autres

7.1. Lancement pickleball

Sonia mentionne que le fournisseur prévu pour réaliser la peinture de la patinoire pourra faire les travaux à la fin septembre-début octobre, selon la météo. Le nettoyage a été fait par les travaux publics à la mi-août. Les membres du comité des loisirs se questionnent si le froid va nuire à l'adhérence de la peinture. Il est suggéré d'apporter le point en suivi au prochain comité de travail du mois d'octobre.

7.2. Autres idées pour 2020

Sonia rappelle les montants que le comité des loisirs a déterminé lors de la dernière rencontre versus le budget de 2019. Le comité des loisirs recommande de mettre au budget les montants de la colonne 2020 ci-dessous car il y aura une offre supplémentaire d'activités en 2020 :

2019	2020 proposé
Fête nationale 15,000\$	Fête nationale 15,000\$
Fête des neiges 1,600\$	Fête des neiges 2,000\$
Halloween et autres activités 1,500\$	Halloween et autres activités 2,000\$
Total : 18,100\$	Total : 19,000\$

7.3. Bonification des activités de la patinoire cet hiver

Marc-André suggère de créer une programmation spéciale pour la patinoire durant l'hiver. Les membres mentionnent que la saison des activités de la patinoire est de courte durée et qu'il ne faut pas enlever des plages horaires au hockey.

Le comité discute des activités du vendredi soir des Plaisirs d'hiver 2020, le comité souhaite refaire la soirée Disco patin sur la grande patinoire et faire les compétitions de hockey le samedi après-midi. Il faudra informer et afficher tôt qu'il n'y aura pas de hockey possible le vendredi soir 31 janvier 2020 que ce sera de la danse. Le comité suggère d'embaucher un ou une vrai DJ. Réjean mentionne qu'il offrira des bûches de bois sec pour les deux braseros des Plaisirs d'hiver.

Le comité des loisirs **recommande** l'achat de télévision avec le Fonds des loisirs pour afficher la programmation et les réservations du Parc, ça pourra être accroché dans un coin en hauteur dans le chalet des loisirs. La télévision devra être connectée à Internet.

À faire : Sonia doit voir avec Éric Brus pour connaître les démarches d'embauche pour l'entretien de la patinoire cet hiver.

8. Varia

Utilisation du terrain derrière le CPE pour installation de buts de soccer

Marc-André indique qu'il a eu la demande du Club Lions de Compton de pouvoir utiliser le terrain municipal derrière le CPE et derrière les kiosques du marché public pour y installer un ou deux petits buts de soccer amovibles (8 pieds x 6 pieds).

Le comité de loisirs **recommande** d'autoriser le Club Lions de Compton d'installer un ou deux buts de soccer amovibles sur ce terrain municipal mentionné.

9. Prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre sera mercredi le 6 novembre 2019 à 19 h.

10. Levée de la rencontre

La rencontre est levée à 21 h.

Marc-André Desrochers, président

Sonia Quirion, secrétaire